

Avez-vous droit à cette **aide sociale spécifique** ?

Contactez la Cellule Covid pour analyser votre demande.

Informations pratiques :

La Cellule Covid reçoit **exclusivement sur rendez-vous** jusqu'au 31 décembre 2020.

Prise de RDV du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (excepté le jeudi) au n° gratuit **0800/43 008**

Adresse :

Rue Fabry, 19 - 4000 Liège

Ne s'y présenter qu'après avoir pris rendez-vous et muni de tous les **documents utiles à l'établissement de l'état de besoin** (carte d'identité, carte de banque, preuve des revenus et des charges depuis janvier 2020, factures impayées).

Locaux facilement accessibles en transports en commun.

Port du masque obligatoire.

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE

SPP INTÉGRATION SOCIALE



Cellule Covid

Aide aux citoyens impactés
financièrement par la crise du
Covid 19

La Cellule Covid est chargée d'examiner les demandes des personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise du coronavirus et d'octroyer, sur base d'une analyse individuelle, des aides sociales et financières spécifiques.

Pour qui ?

Tout.e liégeois.e **qui fait face à des difficultés financières en raison de la crise du Covid 19.**

Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du CPAS de Liège, mais **s'adresse à toute personne reconnue en état de besoin après une analyse individuelle du CPAS.**

Exemples :

- travailleurs qui ont perdu tout ou partie de leurs revenus,
- travailleurs à temps partiel,
- étudiants jobistes,
- indépendants en difficultés,
- familles monoparentales,
- ...

Cette aide ne s'adresse pas aux personnes qui ne peuvent bénéficier, en raison de la loi organique des CPAS, que de l'aide médicale urgente.

Les différentes aides ?*

- **Aide au logement**
Exemples : loyers impayés en raison de la crise, arriérés, remboursement de prêts hypothécaires, de charges...
- **Aides à l'énergie**
Exemples : recharges de compteurs à budget, prise en charge de factures impayées d'eau, de gaz, d'électricité, de charbon, de mazout, de pellets ...
- **Aide au soutien numérique**
- **Aide en matière de santé et aide psycho-médicale**
Exemples : prise en charge de frais médicaux, de factures d'hôpitaux, de médicaments, mutuelle ...
- **Aide financière**
Exemples : factures impayées en raison de la crise, taxes impayées, frais professionnels ...
- **Autres frais liés à des besoins primaires**
Exemples : transport, assurances, frais scolaires (rentrée, cantine...).

* Liste non exhaustive